

## Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 26 mai 2011

Présents :

Jean-Jacques BENOIT - Jean-Louis HAURIE (arrivée à l'aff n°2011-210) – Danielle LE ROY - Dany DEBAULIEU - Michel CABANNES - Odette EYSSAUTIER - Thierry HOFER - Philippe DESPUJOLS - Edith MONCOUCUT (départ à l'aff n°2011-235) - Patrice VERDON - Dominique DUMONT - Michel DAZAT - Mado LAMBERT - René LAVERSANNE

Laure CURVALE (départ à l'aff 2011-216) - Ibrahim N'DIAYE - Samira EL KHADIR - Didier SARRAT - Touria YAHIAOUI - Isabel VINCENT-PEREIRA - Gérard DUBOS - France NORMAND - Frédéric DANJON (arrivée à l'aff n°2011-209) - Maria FUENTES - Alain AMIDIEU (arrivée à l'aff n°2011-210) - Sylvie LESTURGEON - Patricia FENOCCHIO - Michel OLIVIER - Lahcen BAYTI - Christian MILLIER - Marie-Françoise BOURDEAU - Franck RAYNAL - Dominique MONNIER - Sylvie TRAUTMANN - Eric MARTIN - Nathalie MARCADET-LABARBE - Marie-Céline LAFARIE - Pascal BREUZARD (arrivée à l'aff n°2011-210) - Isabelle UFFERTE - Gérard BARTHÉLEMY

Absents ayant donné procuration :

Patrick GUILLEMOTEAU procuration à Philippe DESPUJOLS  
Nathalie DELTIMPLE procuration à Mado LAMBERT  
Corinne GONET procuration à Edith MONCOUCUT  
Maxime MOULINIER procuration à Michel DAZAT  
Charles ZAÏTER procuration à Jean-Louis HAURIE  
Laure CURVALE procuration à Thierry HOFER (de l'aff 2011-216 à l'aff 2011-241)

Secrétaire de séance : Didier SARRAT

\*\*\*

### Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 31 mars 2011

\*\*\*

### Rendu compte des décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations au titre de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

\*\*\*

#### **aff n°2011-207 : Exercice 2011 – Répartition n°2 des crédits de subventions**

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à la répartition des crédits de subventions dans les conditions précisées dans la délibération.

**La délibération est adoptée à la majorité.**

**M<sup>elle</sup> Ufferte et M. Barthélemy votent contre.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal et Martin.**

#### **aff n°11-208 : Répartition du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes – Cantons I et II de Pessac – année 2011**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les opérations inscrites dans le tableau d'affectation pour lesquelles les crédits de dépenses sont prévus au budget primitif 2011 ;
- de solliciter auprès du Conseil Général l'attribution, au titre des deux cantons, d'une subvention globale de 186 127 € pour la réalisation de ces investissements.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-209 : Reprise de l'actif de l'association Pessac en Scènes par la commune**

Il est demandé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser la reprise de l'actif de l'association Pessac en Scènes par la commune,
- de signer tous documents et pièces relatifs à cette reprise.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-210 : Tarifs 2011 – Restauration collective (scolaire et adulte) et structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement**

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver les grilles tarifaires concernant la restauration collective et les structures ALSH de la Ville ainsi que leurs modalités d'application.

Ces tarifs seront applicables à compter de la rentrée scolaire 2011/2012.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-211 : Pessac en Scènes - Activité Spectacles vivants – Tarifs pour la saison 2011/2012**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver la grille tarifaire qui sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011 pour les abonnements et l'achat de spectacles au titre de la saison 2011-2012 de Pessac en Scènes.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-212 : Stade nautique et Piscine Caneton – Tarifs 2011/2012**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver les tarifs soumis par la S.E.M. AGIR pour le Stade nautique, ainsi que ceux de la piscine Caneton.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-213 : Salle « Sports-Evènements » de Bellegrave – Approbation du plan de financement prévisionnel**

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Curvale, Fenocchio, Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.**

**aff n°11-214 : Salle « Sports-Evènements » de Bellegrave – Installation de panneaux photovoltaïques – Approbation du projet et du plan de financement prévisionnel**

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le principe de cette installation ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération et à signer les documents s'y rapportant ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de Mmes Trautmann, Marcadet-Labarbe, Lafarie, Monnier et de MM. Raynal, Martin et Breuzard.**

**aff n°11-215 : Réalisation d'une liaison douce le long de la rocade entre l'avenue Pasteur et le rue Xavier Arnozan – Demande de fonds de concours**

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le principe de cette opération ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès de la C.U.B. et de tout organisme pouvant intervenir dans le financement de cette opération et à signer les documents s'y rapportant ;
- d'approuver le plan de financement prévisionnel annexé.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-216** : Centre de loisirs de Romainville – Construction d'un restaurant et restructuration des locaux maternelle – avenants n°1 aux marchés n°10056D, 10056L, 10056M et 10056 N

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir approuver la passation des avenants n°1 aux marchés n°10056D, 10056L, 10056M et 10056N.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-217** : École maternelle Jules Ferry – Restructuration et extension des locaux – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-218** : Déconstruction du hall des sports de Bellegrave et de locaux annexes – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-219** : Travaux de modernisation de l'Hôtel de Ville de Pessac – Lots n°4, 6, 7 et 10 – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer le marché correspondant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-220** : Location et maintenance de matériel de reprographie pour les services de la mairie et pour les écoles de la Ville de Pessac – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-221** : Fourniture et pose de mobilier urbain anti-stationnement, de panneaux de police et plaques de rue – Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les montants du marché,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés correspondants.

**La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.**

**Abstention de M<sup>elle</sup> Ufferte et de M. Barthélemy.**

**aff n°11-222** : Fourniture de produits d'entretien et sacs poubelles – Avenants n°1 aux marchés 11012 et 10105

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au marché numéro 10105A avec la société PHS et au marché 11012 avec la société PROCIM.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-223 : Logiciel de gestion des arrêtés de circulation – Convention avec la CUB**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec la Communauté Urbaine de Bordeaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-224 : Subvention à l'Agence d'Urbanisme A'Urba en application de la convention-cadre de 2002**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la subvention de 35 000 € et le programme d'études précitées,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annuelle déterminant la subvention allouée et l'échéancier correspondant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-225 : Convention de concours technique avec la SAFER dans le cadre de la surveillance du marché foncier de la Commune**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la signature d'une convention avec la SAFER aux conditions financières mentionnées ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-226 : ZAD du Bourgailh – Programme immobilier – Cession à Gironde Habitat**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession des terrains cadastrés section CI n°1 et CI n°190 à l'Office Public Gironde Habitat,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-227 : Lotissement d'activités de Magellan (2<sup>ème</sup> tranche) – Cession d'un terrain à la SARL DPS France**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la cession de ce terrain à la SARL DPS France, ou toute autre personne physique ou morale pouvant lui être substituée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-228 : Secteur Monbalon / Le Bourgailh – Acquisition d'un terrain auprès de la CUB en vue de la cession aux riverains de la rue des Cèdres**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver l'acquisition auprès de la CUB, ainsi que les cessions à intervenir.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-229 : Centre d'activités des Échoppes – Bâtiments A & B – Avenant n°1 au bail conclu avec l'association Envie Gironde**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la signature d'un avenant n°1 au bail conclu avec l'association Envie-Gironde
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-230 : Approbation du Règlement Local de Publicité**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le règlement local de publicité présenté,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'arrêté correspondant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-231 : Convention de superposition de gestion du bassin de retenue du Bourgaillh**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention de superposition de gestion avec la CUB,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-232 : Traitement contre la chenille processionnaire du pin – Campagne de lutte 2011**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à faire procéder à la campagne 2011 engagée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Ennemis des Cultures de la Gironde.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-233 : Construction du pôle technique de Magonty – Validation du programme et lancement de l'opération**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le principe de cette opération et d'en lancer le concours de maîtrise d'œuvre,
- d'autoriser Monsieur le Maire à allouer des primes aux candidats conformément aux propositions qui lui seront faites par le jury. Le montant de ces primes est fixé à 46 000 € T.T.C par candidat retenu,
- d'engager les études pour la réalisation de la première tranche,
- de solliciter l'ensemble des subventions auxquelles la Ville peut prétendre et de signer tout document s'y rapportant.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-234 : Transports scolaires – Réorganisation du circuit 318.009 – Récupération du surcoût par la CUB**

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 à la convention de délégation partielle de compétence pour l'organisation des circuits.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-235 : Organisation de la 14<sup>ème</sup> édition du festival « Vibrations Urbaines »**

Il est proposé :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter des aides et subventions auprès des différents partenaires institutionnels et partenaires privés,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat permettant la bonne réalisation de cette 14<sup>ème</sup> édition.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-236 : Pessac en Scènes – Demande de subvention à la DRAC Aquitaine**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention au taux le plus élevé possible auprès de la D.R.A.C. Aquitaine au titre de la saison 2011/2012 de Pessac en Scènes,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à la demande de subvention.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-237 : Convention avec la CUB sur les modalités de gestion de l'œuvre « Travelling », palindrome réalisé par l'artiste Elisabeth Ballet**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver les termes de la convention de gestion de l'œuvre « Travelling » avec la Communauté Urbaine de Bordeaux,
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document se rapportant à l'opération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-238 : Convention de partenariat entre ECLA Aquitaine et la Ville**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec ECLA Aquitaine
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-239 : Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) – Programmation 2011**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la programmation 2011 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les documents afférents à cette programmation,
- de décider de verser aux porteurs des actions, les subventions de la Ville selon le tableau de programmation joint à la délibération.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-240 : Requalification du terrain de foot de Macédo et création d'un terrain de pétanque – Participation de la Ville de Pessac versée à DOMOFRANCE**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le versement d'une subvention de 13 063 € à DOMOFRANCE pour le réaménagement du terrain de football et la relocalisation du terrain de pétanque,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toute convention relative à ce versement.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-241 : Convention pour la mise en œuvre de permanences d'accueil, d'évaluation, d'orientation et de suivi linguistique avec le Comité de Liaison des Acteurs de la Promotion (CLAP Sud-Ouest)**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver la convention avec le CLAP Sud Ouest
- d'autoriser Monsieur le Maire à la signer ainsi que tous les documents se rapportant à ce projet.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**aff n°11-242 : Agenda 21 - Renouvellement de l'adhésion à l'Agence Locale de l'Énergie de l'Agglomération Bordelaise 33 (ALEAB33)**

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'association « ALEAB33 »
- de verser 3 524 € de cotisation pour 2011 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention partenariale triennale et tous les documents et actes administratifs afférents.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes.**

\*\*\*

*La séance est levée à 22h00*